



Le 24 juillet 2017

## Procès-verbal du Conseil d'administration du 28 juin 2017

Le conseil d'administration de l'ACEF Rives de Paris s'est réuni le 28 juin 2017 à 18 heures, dans les locaux de l'association, 76 avenue de France à Paris 13<sup>ème</sup>, sous la présidence de Marc Sauvat, président de l'association.

### Administrateurs présents

Mme Manon BOREL  
Mme Laurence-Béatrice CLUZEL  
M. Cyril DAUTRICHE  
M. Stéphane DENOYELLE  
Mme Gilda DUBOIS-BINAM  
M. Guillaume de GERANDO  
M. José FERNANDES

M. Jean-Claude KERVOT  
M. Patrice LEBAN  
M. Michel PINEAU  
M. Marc SAUVAT  
M. Jean-Jacques SCHERCHEN  
M. Jean-René THIBAUD

### Administrateurs excusés

Mme Annie BOUTHEMY  
Mme Laurence-Béatrice CLUZEL  
M. Patrick DUCOME

M. Pascal LEPEE  
Mme Martine MAHOU  
Mme Marie-Anne VIGLA (pouvoir M. Pineau)

### Représentant de la Banque Populaire Rives de Paris

Mme Sandrine CACCAMO

M. Emmanuel REYNIER

### ORDRE DU JOUR

1. Validation du procès-verbal du CA du 10 mai 2017
2. Informations du Président
3. Choix de la date de l'assemblée générale 2017 et constitution d'un groupe pilote.
4. Point financier année 2016.
5. Partenariats et solidarité.
6. Etablissement du planning prévisionnel annuel des bureaux et CA 2017-2018
7. Questions diverses

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président fait projeter le film relatant la Soirée des partenaires du 26 avril. Ce film est jugé faisant une trop large place à l'aspect festif de la manifestation ; la musique est jugée inadaptée. On demandera à Serge Brianchon de corriger ces défauts.

### 1 – VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MAI 2017

Après relecture du compte-rendu, le président revient sur deux points en particulier :

- Il justifie le passage concernant les propos inappropriés de Jean-René Thibaud lors de la soirée des partenaires. Afin de lever la tension, Jean-Jacques Scherchen, en tant que vice-président, demande qu'on s'appuie sur les statuts de l'ACEF et que l'intéressé soit reçu par le président et lui-même afin qu'il puisse éclaircir sa position. Ce n'est pas la première fois que Jean-René Thibaud se désolidarise ainsi de ses collègues administrateurs en présence de tiers.
- En ce qui concerne le 104, José Fernandes confirme qu'il nous a fallu payer des frais à hauteur de 90 euros pour débloquer notre compte bancaire suite à la réclamation du Trésor Public du paiement destiné au partenariat pour l'année 2017. Le président propose que la convention avec le 104 soit revue afin de clarifier les choses et étudier la possibilité de diminuer le montant du partenariat pour cette année.

Le procès-verbal du CA du 10 mai est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

## **2 – CHOIX DE LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017 ET CONSTITUTION D'UN GROUPE PILOTE**

Ce point est traité en priorité, compte tenu de son importance pour la vie de l'association.

Le président propose que notre AG ait lieu mi-octobre. L'assemblée ordinaire serait précédée d'une AGE pour faire évoluer le point particulier de nos statuts concernant l'admission des personnels de la BPRI comme membres de notre ACEF : il faut prévoir une double convocation.

Ne pas prévoir plus de 200 à 300 participants : en priorité des adhérents et des personnes de la banque (directeurs généraux, directeur du développement, directeurs de secteurs, les équipes de conquête). La convocation aux AG sera faite comme d'habitude dans un journal d'annonces ; il faudra adresser des invitations personnelles aux adhérents que nous souhaitons accueillir (notamment les responsables de nos partenaires, en vérifiant qu'ils sont bien adhérents et peut-être des adhérents recommandés par leur conseiller bancaire). Aucun envoi de masse ne peut être fait car nous ne disposons pas des adresses mail de l'ensemble des adhérents.

Une cellule de conduite sera créée pour l'organisation de cette manifestation. Jean-Jacques Scherchen accepte d'en être le responsable ; José Fernandes, Jean-Claude Kervot, Gilda Dubois-Binam, Manon Borel et Michel Pineau sont volontaires pour le seconder dans cette tâche. Des propositions concernant la date et le lieu devront être présentées par la cellule de conduite lors du prochain bureau qui aura lieu fin juillet.

## **3 – INFORMATIONS DU PRESIDENT**

- AG de l'ACEF Val-de France

Le président a assisté à l'assemblée générale de l'ACEF Val-de France. Les participants y étaient peu nombreux en dehors des administrateurs de l'ACEF et de la direction de la BP. Le DG de la Banque a affirmé clairement son soutien à l'ACEF.

Les comptes ont été présentés par le commissaire aux comptes, ce qui a plu à notre président. Nous pourrions faire de même lors de notre prochaine AG, le trésorier présentant néanmoins le rapport financier et le budget prévisionnel.

- EOGN (Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale)

Le président s'est rendu à l'EODN, à l'occasion de la soirée de la promotion sortante. Le général Desjardins, président de l'ACEF Val de France et monsieur Miclot, représentant la CASDEN, étaient également présents. Marc Sauvat s'est positionné en tant que président de la FNAS. Ensemble, ils ont convenu qu'il faudrait mettre en place une charte de déontologie de façon tripartite (BPRI, ACEF, CASDEN) au niveau national pour que les personnels, les référents et les délégués de chaque entité puissent mieux travailler sur le terrain.

Avec l'EOGN qui est à Melun (77), l'ACEF Rives de Paris se trouve être partenaire d'un établissement situé hors de son territoire. Ce partenariat devrait devenir national, le but étant de suivre les élèves officiers qui sont mutés à la fin de leur formation partout en France. Il permettra sans doute à terme de

faciliter les contacts pour entrer dans les casernes de gendarmerie, ce qui est très difficile actuellement.

- **La Garde Républicaine**

Marc Sauvat et Michel Pineau ont rencontré le général Striebig qui commande la Garde Républicaine. Après avoir vu les réalisations aidées par notre ACEF à la caserne Kellerman, le général s'est déclaré convaincu du bien-fondé des actions de notre association et ouvert à de nouvelles conventions. Cependant, les cantonnements des deux autres régiments de la Garde sont sur le territoire de la BRED (Nanterre et caserne des Célestins) et il nous faudra composer avec elle.

Le général souhaiterait refaire le gymnase de Nanterre, dans des conditions analogues à ce qui a été fait à Kellermann. A également été évoqué le soutien de notre ACEF au Club 49 de la caserne Babylone : nous y soutenons la section sports de combat mais il y a également là l'équipe escrime de la Garde qui aurait besoin d'un soutien. De même pour l'équipe d'équitation, aux Célestins. Ces deux équipes n'ont pas actuellement de structure associative. Il a donc été conseillé de créer une association, condition nécessaire pour établir un partenariat. Le logo ACEF pourrait être apposé sur les tapis de sol d'escrime, très visible pendant les matchs, et sur les tapis de selle des cavaliers.

Stéphane Denoyelle propose ses services au titre de l'ACEF, en tant qu'expert du mouvement sportif.

En accord avec l'ACEF BRED, nous pourrions prendre également contact avec l'unité des « Cadets de la République », jeunes qui suivent une formation de 6 mois sur place.

#### **4 – POINT DE SITUATION FINANCIERE POUR 2016**

Au 31 décembre 2016, deux chiffres à retenir :

- disponibilité sur nos comptes actuellement : 888 254,00 euros ;
- résultats de l'exercice pour l'année 2016 : comme prévu, nous avons utilisé une somme plus importante que celle engrangée par les seules cotisations 2016. Le dépassement est de 17 565 euros, soit un montant moins important que celui de 70 000 euros que nous nous étions autorisés par vote lors de la dernière AG. Cette somme a été prélevée sur nos réserves.

Les cotisations prises en compte dans l'exercice se sont montées à 473 359 euros. Mais vis-à-vis du nombre d'adhérents, il faut prendre en compte le décalage existant entre les cotisations perçues par la banque et la date à laquelle elles sont reversées à l'ACEF : les cotisations perçues en décembre ne sont reversées par BPRI qu'au 1er janvier.

#### **5 – PARTENARIATS ET SOLIDARITE**

- **Amicale des Sapeurs Pompiers de Paris (Fort de Villeneuve-Saint-Georges, 94)**

La convention a été signée la semaine dernière avec l'Amicale des sapeurs-pompiers de Paris (ASPP).

- **Les Foulées corneillaises, Mairie de Corneilles en Paris (95)**

BPRI nous a transmis une demande de renouvellement de la somme de 3 500 euros versée l'an dernier pour cette course qui aura lieu cette année le 24 septembre. Aucune communication sur l'ACEF l'an dernier n'ayant été effectuée à cause de la signature tardive de la convention et de la non participation de l'agence BPRI locale, les organisateurs proposent de corriger cette erreur cette année.

Le signataire de la convention est une association qui n'a aucun lien avec le service public. Les fonds récoltés seraient reversés au fonds « Mécénat chirurgie cardiaque ». La mairie de Corneilles promet une visibilité à l'ACEF en autorisant un stand. Les administrateurs demandent quel est le pourcentage des 3500 euros par rapport au budget total de la course. Patrice Leban, référent responsable n'a pas toutes les informations. En fait, il ne s'agit pas d'un partenariat classique mais plutôt d'une action de publicité dans un secteur où nous sommes peu présents. Ce type de partenariat est à considérer comme une action de communication.

- **Accord à la majorité du CA pour une aide de 3 500 €.** Plusieurs administrateurs ont préféré s'abstenir car ce type de prestation n'entre pas dans notre cœur d'activité : juste une action publicitaire et une aide à l'implantation de l'agence locale de la banque qui pourrait le faire avec un budget BPRI.



- **Amicale de la police nationale (APN, 75)**

Un courrier envoyé par cette association est lu par Marc Sauvat. Il recense les actions qui auraient été réalisées par l'amicale en 2016 avec l'aide de l'ACEF et les projets pour 2017 (gala, arbre de Noël, refonte du site internet, course à but humanitaire, bonification de crédit, cadeaux lors de mariages, naissances...). L'amicale souhaite notre aide pour ces projets pour lesquels le budget demandé est de 8 000 euros.

José Fernandes signale que cette association ne joue pas le jeu. Recensant en grande partie des actions effectuées par d'autres entités qui sont également des partenaires de l'ACEF à titre individuel (BAC75, Brigade ferroviaire, ...), elle utilise l'image des autres pour engranger des fonds. Par ailleurs, cette amicale n'est pas constituée uniquement de policiers et ne participe jamais aux différentes manifestations alors que nos autres partenaires de la Police Nationale y sont toujours présents. Emmanuel Reynier affirme cependant que des permanences de la banque sont faites par l'intermédiaire de l'amicale dans des commissariats, particulièrement dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement. Pour information, la CASDEN aurait sollicité l'amicale pour développer un partenariat en contournant BPRI, mais a essuyé un refus de l'amicale

Gilda Binam, référente du secteur, rencontrera le président Marc Silvera, en vue d'obtenir de plus amples renseignements. Le vote sur une aide éventuelle aura lieu après ce rendez-vous et le retour qu'elle nous en fera.

Patrice Leban préconise, pour éviter de telles interrogations, que l'on instruisse pour tout partenaire un dossier d'information portant sur la structure, les responsables, les objectifs, les actions, le budget, ...

- **Ligue IDF de la Fédération française de ski (75)**

BPRI a été sollicitée par la Ligue Ile de France (qui couvre également le Nord et l'Est) de la Fédération française de ski. Non spécifiquement fonction publique, elle comporte parmi ses 700 membres et athlètes un certain nombre de fonctionnaires. En échange d'une aide de 2 500 € reconductible, la proposition serait de faire apposer le logo de l'ACEF sur les combinaisons de ski et de prévoir un affichage particulier lors des compétitions.

Nous pourrions établir un lien avec nos partenaires associatifs, en particulier le CSINI, l'Association Robert Debré, ...

Ce partenariat, de type action de communication, est similaire à celui de la Fédération de Voile avec laquelle nous avons un partenariat et dont la banque est partenaire national. La CASDEN essaierait de créer le même partenariat.

- **Accord à l'unanimité du CA pour une aide de 2 500 €.** Gilda Dubois-Binam va prendre ce dossier en charge et s'assurera de l'exclusivité du sponsoring de notre établissement bancaire.

- **Amicale des démineurs de l'aéroport d'Orly (94)**

Elle demande 5 000 euros, correspondant à la reconduction de ses actions pour 2017 : agendas, portes ouvertes, ...

- **Accord à l'unanimité du CA pour une aide de 5 000 €.**

- **Association « Nez à Nez » (91)**

Cette association groupant des intermittents du spectacle a des soucis concernant son budget, l'hôpital Necker n'ayant plus la possibilité de les faire travailler actuellement. Ces clowns se déplacent également dans d'autres hôpitaux : Savigny, Kremlin-Bicêtre, ... Leur demande s'élève à 11 500 euros afin de pouvoir financer les salaires des intervenants. Marc Sauvat rappelle qu'ils se sont déplacés gracieusement à la Régate des oursons en 2016. Ils ne sont pas venus cette année faute de moyens financiers. Trois représentantes de cette association sont venues lors de la dernière soirée des partenaires.

Cette association serait prête à nous faire de la publicité. Ces clowns rencontrent environ 500 enfants par an. Martine Mahou, qui suivait cette association dans le cadre de la solidarité, va reprendre ce dossier qui est plutôt une action de solidarité qu'un partenariat.

- **Accord à l'unanimité du CA pour une aide de 11 500 €.**





- **Association Les rameurs du 91**

Ces sportifs ont participé à de nombreuses compétitions dont le championnat de France, le logo ACEF bien en vue sur leurs tenues ainsi que sur des bâches ACEF. Cette association a permis à BPRI d'entrer à Brétigny. Elle demande 2 500 euros, pour sa participation aux compétitions 2017.

➤ **Accord à l'unanimité du CA pour une aide de 2 500 €.**

- **Musique de sapeurs-pompiers de Paris (75)**

Ils demandent une aide ponctuelle de 992,80 euros pour payer l'enregistrement et l'édition de leur CD (1000 exemplaires) Marc Sauvat rappelle qu'ils sont venus gratuitement durant la soirée des partenaires 2017.

➤ **Accord à l'unanimité du CA pour une aide de 992,80 €.**

- **Association Robert Debré (75)**

Jean-Jacques Scherchen a assisté pour la première fois à la Régate des oursons au profit des enfants malades de l'hôpital Robert Debré, qui a eu lieu du 24 au 26 juin dernier. Il la qualifie de magnifique. Il a apprécié la qualité du site de l'ENVSN (Ecole nationale de voile et des sports nautiques) et l'efficacité du comité d'organisation dont Jean-Claude Kervot, José Fernandes et Pascal Lépée font partie. Une cinquantaine d'enfants étaient présents (7 à 13 ans) ainsi que leurs accompagnateurs, une cinquantaine de personnes également. Les bateaux avaient été prêtés par l'association «Grand Large». Un film a été tourné, dont le lien sera transmis à l'ACEF pour notre site internet.

Conclusions :

Il ressort de nos discussions que nous ne pouvons plus, pour nos partenariats, faire référence à un seul modèle. Trois types de partenariats semblent se dessiner :

- Le « **partenariat ACEF classique** » : réservé aux entités de la fonction publique avec lesquelles les conventions sont habituellement signées entre associations loi 1901 à but non lucratif.
- Le « **partenariat de communication** » : dans un but de publicité (affichage de notre logo, stand ACEF/BP, ...) afin de se faire connaître et de permettre ainsi à notre partenaire bancaire de pénétrer plus facilement dans une région ou un secteur d'activité.
- Le « **partenariat de solidarité** » : concerne des associations non exclusivement fonction publique, voire sans lien avec elle.

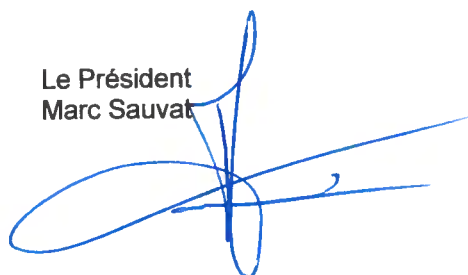
Un « dossier type » de partenariat sera mis à jour et fourni prochainement aux référents, ainsi que le modèle type de convention.

Emmanuel Reynier insiste sur le fait que la gestion des partenaires doit être dorénavant reprise par les référents. Il s'est occupé avec Sandrine Caccamo de leur suivi durant les dernières années alors que ce n'était pas de leur ressort. Il ne souhaite pas participer à l'établissement d'un fichier des partenaires ACEF, malgré la demande insistante de Cyril Dautriche qui a entrepris ce travail depuis plusieurs semaines. De nombreuses erreurs et doublons ont été relevés dans les listes fournis par la banque par rapport aux archives de l'ACEF et le fichier ACEF est ainsi difficile à finaliser. Ce sera donc le travail de la nouvelle secrétaire qui doit prendre son emploi le 10 juillet. Cette liste, mise à jour grâce au travail de Cyril Dautriche devra comporter les contacts de chaque partenaire. Elle sera transmise à tous les référents et sera, bien entendu, confidentielle.

**Les points 6 et 7 n'ont pu être traités faute de temps.**

**Prochaines réunions :** Bureau, le 26 juillet 2017  
CA, le 6 septembre 2017

Le Président  
Marc Sauvat



La secrétaire générale  
Marie-Anne Vigla

